

Croix hosannaire

En montant devant la route de l'église du village, sur le talus droit, en face de la maison Henri Buffet, se trouve ce qu'on appelle une croix hosannaire, ou une croix d'occis, qui mériterait bien une sérieuse et salutaire réhabilitation. Ces croix étaient plantées aux endroits où étaient survenus une mort violente, le plus souvent par suite d'orage. Ici, à Petit-Fays, la dite croix a été érigée pour commémorer la mort violente d'un jeune homme de la localité, survenue le 29 septembre 1918.

Ce jeune homme s'appelait Lucien Grandjean et habitait avec sa sœur Berthe, sur la route de Monceau, un peu plus loin, que l'hôtel, à droite, en face du mur de soutènement du talus de la route du Tiernay.

Les circonstances de la mort de Lucien seraient les suivantes. Relisons d'abord Gérard dans son livre : Les Cantons de Beauraing et de Gedinne (1932). Il dit : « Un habitant a été tué par un Allemand, volontairement, le 29 septembre 1918 ».

Cette date correspond exactement au dernier dimanche de septembre, jour de la fête. Que s'est-il passé ce jour-là ? Le jour de la fête y est-il pour quelque chose ? On ne sait.

Toujours est-il que ce jour-là, un attroupement se serait produit, après le couvre-feu, aux environs de l'église, lorsque les sentinelles allemandes sont apparues. Les jeunes gens s'enfuirent derrière les maisons ; seul, notre Lucien se sauva devant chez Buffet, à la vue des Allemands. Cette imprudence lui coûta la vie.

La croix a été plantée en face de la maison, à la hauteur de l'endroit où il fut abattu, et où elle est toujours. Comment expliquer un tel geste ?

Nous sommes en 1918 et depuis le mois de juillet, les allemands ont cédé devant la dernière offensive alliée ; le moral est bas dans la troupe, l'excitation aussi, surtout envers les civils.

En cette fin septembre, les troupes d'occupation devaient, elles aussi, être très nerveuses. Les postes de gendarmes allemands répartis dans les villages constituaient un danger permanent pour les populations et particulièrement pour les jeunes gens.

Ce n'est pas le seul drame survenu. A Monceau, des jeunes gens, eux aussi surpris par les allemands après le couvre-feu, avaient essayé le feu des sentinelles.

Il semble toutefois que les conseils de prudence vis-à-vis des patrouilles allemandes, prodigués par les anciens, n'aient pas toujours été scrupuleusement suivis par la jeunesse, dont l'élan juvénile les poussait plutôt à narguer l'occupant et éluder les amendes. Lucien en a fait malheureusement les frais.

Il nous reste à signaler que la famille de ces Grandjean, sans postérité, aurait offert une partie de leur patrimoine à certains habitants du village.

Je ne pouvais pas laisser cela ainsi. Je m'adressai à David Clarinval, député-bourgmestre de Bièvre qui fit procéder à la réhabilitation de ce monument ignoré de beaucoup. Merci à lui.

Louis Baijot (Renseignements Monique Balfroid – Jules Lefort) - Mai 2009